



Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 mai 2018

Invitation presse

Police de Sécurité du Quotidien : Convention de partenariat en matière de sécurité Préfet de Martinique - Bailleurs sociaux

Franck Robine, préfet de la Martinique et les bailleurs sociaux, signeront une convention de partenariat vendredi 11 mai.

Un quart de la population martiniquaise réside dans les logements gérés par les trois bailleurs sociaux présents sur le territoire: la société Immobilière de la Martinique (SIMAR), la société OZANAM et la société Martiniquaise d'HLM (S.M.L.H.L.M).

Ces espaces représentent des zones d'intervention nécessitant une coordination accrue entre les gestionnaires et les services de sécurité et d'action sociale coordonnés par le préfet.

Cette coordination sera formalisée à travers une convention entre le préfet de Martinique et les bailleurs sociaux, qui s'attachera à

- Renforcer le partenariat entre les bailleurs sociaux et les forces de sécurité intérieure afin de favoriser la lutte contre la délinquance
- Mettre en place un partenariat avec les Maires le souhaitant (pour l'instant Fort-de-France) afin de pérenniser les résultats sécuritaires par une politique de rénovation des centres de bourg à travers la construction de logements sociaux.

**La presse est invitée pour la signature de cette convention
Vendredi 11 mai 2018 à 9h00
A la préfecture de Martinique
(Salle Schoelcher)**

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972